



**ASSOCIATION LOI 1901
CHANTIER D'INSERTION
FOURNISSEUR DE 5 A.M.A.P
VENTE DE LEGUMES**

DES LEGUMES BIO LOCAUX ET SOLIDAIRES

Contrat d'adhésion pour les paniers année 2018

Nom : Prénom :

Téléphone mobile : Fixe.....

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Mail (obligatoire) :

Je choisis : 1 petit panier par semaine à 10€ 1 grand panier par semaine à 16€

Je m'engage pour : 6 mois

Durée du contrat et de la livraison : De la semaine n° à la semaine n° 51 (du au 30/12/2018)

Je prévois d'être absent..... semaines. (3 absences maximum par période de 6 mois)

Je m'engage à prévenir Graine en main de mon absence par mail à contact@graineenmain.org une semaine avant le jour de distribution.

Je choisis de régler : Au mois Au trimestre A l'année

Le nombre de chèque correspondant à la durée d'abonnement et de règlement est à transmettre à Graine en Main lors de la signature du présent contrat. Le prix du panier comprend l'adhésion à l'association.

La livraison sera effectuée chaque semaine le : mardi de 15H45 à 16H00

A l'adresse suivante : CPAM –Caisse Primaire d'Assurance Maladie
42 cours de la République 76 600 Le Havre

Date : Signature des deux parties :

365 Janvier 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
1	1	2	3	4	5	6	7
2	8	9	10	11	12	13	14
3	15	16	17	18	19	20	21
4	22	23	24	25	26	27	28
5	29	30	31				

365 Février 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
5				1	2	3	4
6	5	6	7	8	9	10	11
7	12	13	14	15	16	17	18
8	19	20	21	22	23	24	25
9	26	27	28				

365 Mars 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
9				1	2	3	4
10	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	18
12	19	20	21	22	23	24	25
13	26	27	28	29	30	31	

365 Avril 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
13							1
14	2	3	4	5	6	7	8
15	9	10	11	12	13	14	15
16	16	17	18	19	20	21	22
17	23	24	25	26	27	28	29
18	30						

365 Mai 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
18		1	2	3	4	5	6
19	7	8	9	10	11	12	13
20	14	15	16	17	18	19	20
21	21	22	23	24	25	26	27
22	28	29	30	31			

365 Juin 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
22				1	2	3	
23	4	5	6	7	8	9	10
24	11	12	13	14	15	16	17
25	18	19	20	21	22	23	24
26	25	26	27	28	29	30	

365 Juillet 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
26							1
27	2	3	4	5	6	7	8
28	9	10	11	12	13	14	15
29	16	17	18	19	20	21	22
30	23	24	25	26	27	28	29
31	30	31					

365 Août 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
31		1	2	3	4	5	
32	6	7	8	9	10	11	12
33	13	14	15	16	17	18	19
34	20	21	22	23	24	25	26
35	27	28	29	30	31		

365 Septembre 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
35						1	2
36	3	4	5	6	7	8	9
37	10	11	12	13	14	15	16
38	17	18	19	20	21	22	23
39	24	25	26	27	28	29	30

365 Octobre 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
40	1	2	3	4	5	6	7
41	8	9	10	11	12	13	14
42	15	16	17	18	19	20	21
43	22	23	24	25	26	27	28
44	29	30	31				

365 Novembre 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
44			1	2	3	4	
45	5	6	7	8	9	10	11
46	12	13	14	15	16	17	18
47	19	20	21	22	23	24	25
48	26	27	28	29	30		

365 Décembre 2018

	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
48						1	2
49	3	4	5	6	7	8	9
50	10	11	12	13	14	15	16
51	17	18	19	20	21	22	23
52	24	25	26	27	28	29	30
1	31						

1 janvier Premier de l'An
6 janvier Épiphanie
13 février Mardi Gras
14 février Saint Valentin
1 avril Dimanche de Pâques
2 avril Lundi de Pâques
1 mai Fête du travail

8 mai Victoire 1945
10 mai Ascension
20 mai Dimanche de Pentecôte
21 mai Lundi de Pentecôte
14 juillet Fête Nationale
15 août Assomption
1 novembre Toussaint

11 novembre Armistice de 1918
25 décembre Noël
31 décembre Saint-Sylvestre

Calendrier & Jours fériés

2018
 Calendrier-365.fr

Merci d'entourer les cases correspondantes à la période d'engagement et aux dates de livraisons. Puis compter le nombre de paniers correspondant à chaque mois. Afin de régler par mois, par trimestre, à l'année selon l'option que vous avez choisie.

Note : Il n'y aura pas de livraison la semaine 52.

Engagement réciproque entre l'association Graine en Main, producteur maraîcher et la personne signataire de ce contrat.

Graine en Main s'engage à fournir, pendant la durée du contrat, un panier hebdomadaire de légumes issus de l'agriculture biologique, frais, de saison et issus de son exploitation.

L'association s'engage à respecter les règles de l'agriculture biologique.

L'association s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

La composition du panier évolue chaque semaine en fonction de la production maraîchère du moment, des conditions météorologiques, des saisons et de leurs conséquences.

Les bénéficiaires des paniers ont pris connaissance et ont conscience de ces conditions.

De ce fait selon ces différents facteurs, les paniers peuvent être un peu moins rempli à certain moment, cependant le producteur s'engage à rééquilibrer les paniers sur la saison et l'année.

Le règlement se fait par chèque

Vos règlements et le contrat d'adhésion sont à retourner à :

Graine en Main - 470 chemin de la Garenne 76430 Etainhus

Nous vous renverrons par mail le contrat signé.

Pour toutes informations supplémentaires n'hésitez pas à nous joindre au 09 62 51 16 15 ou par courriel à contact@graineenmain.org

En adhérant à Graine en Main je contribue à :

- Manger local, bio et solidaire
- Lutter contre les exclusions sociales et la précarité grâce au chantier d'insertion
- Participer à l'essor d'un maraîchage biologique local
- Développer un projet pédagogique autour de nouvelles pratiques agricoles et alimentaires

COMMENT SOUTENIR CE PROJET ?

En faisant un don

En étant bénévole pour l'association : participation aux projets associatifs, aux chantiers participatifs, aux événements locaux et en faisant vivre le projet associatif,

Je souhaite recevoir les informations concernant la vie associative de Graine en Main.

Je souhaite recevoir les informations concernant la vie associative de Graine en Main.